on s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste,

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

et chez tous les libraires.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Annonces, la ligne. . . 20 cf Réclames, — . . . 30 Falts divers, — . . . 75

INSERTIONS

RÉSERVES SONT PAITES Du droit de refuser la publication des insertions reques et même payées, sauf restitution dans ce dernier eas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne: A L'AGENCE HAVAS

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbresposte de 15 cent., envoyes dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 25 JANVIER

AU TONKIN

Le ministre de la guerre a reçu du général Munier un télégramme daté de Hanoï, 22 janvier, contenant les renseignements

« Le colonel Brissaud, chargé de la direction des opérations devant Badinb, a établi, autour de la position fortifiée occupée par les rebelles, une ligne d'investissement resserrée et a poursuivi des travaux d'approche comme dans un siège.

» Les rebelles, se voyant cernés, ont cherché à forcer le blocus dans la nuit du 20 au 24, en combinant leur sortie avec l'action de secours venant de l'extérieur.

• 500 rebelles ont été mis hors de combat; le reste s'est enfui.

» Aucupe perte de notre côté.

» La position ennemie que nous occupons élait formidablement retranchée et n'aurait pu être enlevée de force sans beaucoup de pertes.

» C'est là un succès qui produira un grand effet.

Les troupes ont montré, malgré la pluie persistante, beaucoup d'entrain et de ténacité.

» La conduite de cette opération fait le plus grand honneur au colonel Brissaud. »

Une dépêche de l'Agence Havas, datée de Hanoï, 23 janvier, dit: « Dans la nuit du 20 au 21 janvier, le

colonel Brissaud a, dans la province de Than-Hoa, enlevé la position de Miké. » Les rebelles se sont débandés en lais-

sant 500 morts sur le terrain. » La poursuite a immédiatement com-

» Grace aux dispositions ordonnées par le général Munier, l'opération s'est exécutée sans nous couler un homme. C'est un coup très sérieux porté à l'insurrection. »

LA BANQUEROUTE

La commission du budget avait rejeté vendredi le projet de M. Dauphin, ministre des finances, qui consistait à émettre des obligations remboursables en soixante-six

On devait, en 1887, d'après le projet ministériel, faire une première émission de 385 millions; puis toutes les années, une fois le robinet ouvert, on l'aurait laissé couler jusqu'au jour où on en serait arrivé à avoir émis pour & ou 5 milliards d'obligations remboursables en soixante-six ans, comme on a émis ces années passées pour 6 milliards de rente amortissable.

Les membres de la commission, malgré les efforts de M. Wilson, n'avaient pas osé consacrer de leur vote ce nouvel emprunt. Ils avaient préféré pour couvrir leur responsabilité prendre une décision consistant à payer les 86 millions réclamés par le ministère de la guerre, les 26 millions du ministère de la marine, les 55 millions du ministère des travaux publics, en créant des obligations sexennaires pour une somme de 467 millions.

C'est ce nouveau projet auquel s'est rallié M. Dauphin à la suite d'une délibération du conseil des ministres.

On émettra donc, si la Chambre ratifie les décisions de la commission, pour 167 millions de bons du Trésor payables dans

Ces obligations, bien entendu, si la République dure encore six ans, ne seront pas plus payées que celles qui arrivent à échéance en 1887. Mais cette considération est le dernier souci de l'opportunisme. Il dit crûment: « Après nous le déluge. »

Nous n'avons pas à revenir sur les déci-sions de la commission du budget et sur les moyens qu'elle emploie pour arriver à établir le budget de 1887, en relardant le paiement des créances échues. Ce que nous voulons seulement constater, c'est que les républicains ont réduit les finances de la France, après les dilapidations de ces dernières années, à une situation inextricable,

et qu'on prononce déjà dans les journaux du parti le mot de banqueroute.

Lors de la discussion de l'emprunt de 900 millions qui a eu lieu en mai dernier, on se rappelle que M. Sadi-Carnot voulait empronter un milliard et demi. La République française et M. Jules Roche soutenaient alors qu'un emprunt n'était pas nécessaire. La République française avouait il y a deux jours qu'il faudrait, l'année prochaine, procéder à un grand emprunt de liquidation qui ne sera pas inférieur à deux milliards. C'est, du reste, le chiffre déjà indiqué par

les députés de la droite. La Justice, organe de M. Clémenceau. après avoir reconnu que la situation financière est déplorable et résumé les divers modes d'emprunt proposés, ajoute:

« Au surplus, ce ne sont pas là les maîtresses questions. Une autre se pose, qui à l'heure actuelle domine toutes les autres. Le ministère est-il prêt à entreprendre la réforme administrative, l'œuvre d'économies sans laquelle les finances françaises sont irré-médiablement compromises?

M. Clémenceau et M. Pelletan savent mieux que personne qu'il n'y a pas une seule réforme possible à opérer. Celle des souspréfectures et des tribunaux ne se fera pas. Les gouvernements qui ne reposent que sur le caprice du nombre, ne peuvent pas faire des réformes, les députés ramenant toutes les questions à un intérêt électoral.

C'est ce qui condamne la République à être l'arbitraire ou à piétiner sur place. Les républicains ayant accaparé toutes les pla-ces, dépensant plus de cent millions de plus que sous l'Empire, ne les lâcheront pas. Enfin le Rappel n'est pas moins formel que les organes de l'opportunisme et du radicalisme.

Voici ce qu'écrit M. Ernest Lesèvre, un des membres de la commission du budget :

« Je considère, pour mon compte, que l'avenir est dejà terriblement charge, et qu'à moins de vouloir acculer ceux qui nous succèderont à la banqueroute, nous devons payer nous-mêmes ce que nous dépensons, et que,

quand nous ne pouvons pas le payer tout de suite, nous devons du moins le payer dans le plus court délai possible. »

Tout démontre que les emprants à échéance rapprochée ne peuvent pas être payés lorsque l'échéance arrive; plus nous irons, plus les dettes s'accumuleront. On peut des aujourd'hui affirmer que les obligations sexennaires qu'on émettra en 1887. ne seront pas plus remboursées à l'échéance que celles déjà émises.

Ce qui résulte de plus clair de tous ces aveux des organes républicains, c'est que si on ne dételle pas rapidement le déplorable attelage qui traîne le char de l'Etat et si à grands coups de fouets on ne les fait pas rentrer dans une écurie bien sombre dont il lui sera impossible de sortir, avant cinq ans les républicains proposeront un projet de banqueroute.

La banqueroute, telle sera la conclusion des dilapidations des républicains. (Gazette de France.) A. LENTHERIC.

LA CRISE MENAÇANTE

La situation extérieure est grave, des mains imprudentes frottent l'allumette bulgare avec la volonté évidente de lui faire prendre feu.

La presse officieuse allemande redouble ses attaques contre la France, et l'Italie pousse activement ses préparatifs militai-

Une correspondance de Vienne, adressée au Times, nous montre l'Italie prête à jouer au profit de l'Allemagne le rôle d'agent provocateur.

« Les motifs pour une guerre francoitalienne, dit-elle, pourraient être soulevés sans troubles, et l'Italie, soutenue par l'Allemagne, déclarerait la guerre à la France. L'Europe s'apercevrait que l'Allemagne s'est trouvée dans la nécessité de se placer aux coles de l'Italie. Celui-ci jouerait alors le même rôle que l'Espagne en

Le Courrier des Alpes reçoit d'un de ses

81 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE SECRET TERRIBLE

MÉMOIRES D'UN CAISSIER Par Adolphe BELOT

Deuxième Partie LE! CONTUMAX

Le bureau du Goguenard élait fermé.

- Y a-t-il longtemps que M. Charronin est sorii? demanda Iriel au concierge.
 - Depuis midi. - Éteit-il soul?
- Non. Je me rappelle que deux de ses amis l'accompagnaient.

L'angoisse d'Iriel fut au comble. Il attendit on quart d'heure. Enfin il allait retourner rue Notre-Dame-des-Champs, lorsqu'une voiture de remise s'arrêta devant la porte. Trois hommes en descen-

- Tenez ! dit le concierge à Iriel en désignant l'un des trois hommes, si vous voulez parler à M. Charrouin, justement le voici.

Iriel s'approcha. Mais, avant qu'il eût pu lui adresser une question, Charrouin, l'air sombre et maussade, avait passé outre et s'éloignait.

Iriel frissonna. Il entrevoyait la vérité. Il saisit brusquement par le bras un des témoins.

- Monsieur, dit-il, un duel vient d'avoir lieu entre M. Charrouin et M. Syramin ?...
- Qui êtes-vous?
- Un parent... un ami de M. Syramin... Qu'estil arrivé?... Je vous en conjure.
 - M. Syramin est blessé.
 - Grièvement ?
- J'espère que non... Ses témoins doivent en ce moment l'avoir ramené chez lui.

Iriel remonta en voiture; dans quel état, on se l'imagine.

Arrivé à l'entrée de la rue Notre-Dame-des-Champs, il vit devant sa maison une voiture arrêtée, et, autour, plusieurs personnes. Il descendit précipitamment et courut. Dans le couloir, la femme du concierge faisait respirer des sels à Clémence évanouie. Au bas de l'escalier, Paul et Renaudin, sidés du concierge, portaient Richard inerte et sans connaissance. Il s'élança vers eux.

- Ah! malheureux! c'est moi qui l'ai tué!

Nal ne fit attention à ces imprudentes paroles. lriel, d'ailleurs, eut la force, cette première explosion passée, de contenir sa douleur et de lui imposer silence. Il aida à transporter Richard et à le mettre au lit. Clémence, revenue de son évanouissement, accourut au chevet du blessé, mais tellement troublée qu'il lui fut impossible de rendre quelque service.

Richard reprit connaissance peu à peu. Ua médecin, mandé à la hâte, examina sa blessure. Aucun organe essentiel n'était lésé: l'épée de Charrouin avait pénétré dans le flanc droit, audessous des fausses côtes, mais en s'écartant de plus en plus de la ligne du corps, en sorte que la blessure était sans profondeur. Cependant un épanchement intérieur était à craindre ; mais, au bout de deux jours, on fut complètement ressuré sur ce point. Un seul symptôme alarmant se manifesta: une surexcitation extraordinaire, une flèvre accompagnée parfois de délire.

Iriel et Clémence s'efforçaient de calmer le blessé, et ne quittaient pas son chevet, se relayant l'un l'autre. Richard se préoccupait surfout du bruit qui devait se faire autour de ce duel : tout le monde en parlait, et la honte attachée à sa famille était maintenant publique. Iriel et Clémence avaient beau lui jurer que non, il ne les croyait pas.

Ses façons avec sa mère étaient étranges, contradictoires : tantôt il la repoussait avec colère, se détournait d'elle, ne voulait plus la voir ; tantôt il l'appelait, l'attirait près de son lit, et, un bras passé autour de son cou, il lui disait : « - Pauvre mère! toi aussi, tu as du bien souffrir !... * Elle l'embrassait en sanglotant.

En revanche, son attachement pour Iriel semblait avoir redoublé. Il l'aimait, ce voisin, cet étranger, si attentionné auprès de lui, qui comprenait si bien sa souffrance et y compatissait avec tant de cœur. Un soir que Mme Syramin venait de les quitter :

- Vous l'avez entendue, lui dit-il, elle me supplie de pardonner à mon père : est-ce que c'est

- Sans doute, c'est difficile, balbutia Iriel; mais, mon cher enfant, essayez.

- Non, jamais! Quei! un malheureux qui, pouvant vivre honnêtement, présère fiétrir sa femme, son enfant!

- Mon cher Richard, calmez-vous... réstéchis-86Z.

- Qu'allez-vous me dire, vous aussi?

- Il y a des faiblesses, des entrefnements ... Vous êtes jeune, loyal, généreux, et vous ne comprenez pas...

- Ah! laissez-moi, avec vos faiblesses, vos entrafnements... Est-ce qu'un homme d'honneur connaît cela? Oui, vous l'avez dit, je suis loyal, sincère, et, en sentant battre mon cœur, je me demande s'il est possible que je sois le fils d'un pareil homme, d'un faussaire, d'un voleur! Non, ce n'est pas vrai !

- Ah ! taisez-vous, taisez-vous !

orrespondants de la Maurienne les rensei-

nements suivants:

« Je juge à propos de vous communi. quer la nouvelle suivante: Je ne sais de quoi il s'agit en Italie, il paraît que lout se prépare au moins à une défense très prochaine, si ce n'est à une attaque. Malgré le froid intense et la quantité de neige qui se trouve sur le plateau du Mont-Cenis, les Italiens poussent avec une activité sans pareille l'armement du Mont-Cenis. De Grand'Croix au fort du Varisel, sur une longueur de quatre kilomètres, soixante à quatre-vingts ouvriers travaillent au déblaiement de cette neige, pour rendre unc route immédiatement praticable, chose qui n'a jamais été faite jusqu'à ce jour.

» Les approvisionnements faits pour le moment ont rempli presque tous les bâtiments existent à la Grand'Croix par des milliers de kilos de marchandises, telles que: sel, galettes, boites de conserves,

avoine, etc.

» On en fait autant au fort de la Cassa. » Je puis vous certifier l'authenticité de ces faits, puisque je les ai vus de mes propres yeux. »

Le Salut public, de Lyon, ajoute :

« Nous pouvons confirmer les renseignements envoyés de la Maurienne à noire confrère de Chambéry et ajouter que ce n'est pas seulement sur ce point de la frontière que les Italiens font des préparatifs militaires importants.

» Notre correspondant d'Italie, dont on a pu apprécier les renseignements si précis et si exacts, nous adresse sur cette question des armements et des travaux exécutés par l'armée italienne sur nos frontières des renseignements d'une telle gravité que nous n'osons pas les publier, - au moins pour le moment. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

DEBUTS ORATOIRES D'UN MINISTRE

Le ministre de l'instruction publique, M. Berthelot, a fait hier à la Chambre ses débuts oratoires. Le pauvre homme! Imaginez-vous une façon de bedeau sec comme une allumette, pourvu d'un nez à besicles, d'une moustache en brosse et de quelque duvet sur le sommet du crâne, décontenancé comme un collégien menacé d'une colle formidable, marmottant je ne sais quoi, dans une liasse de papiers qui constituent, paraît-il, un discours.

Pas un geste, pas un mouvement de tête, pas un éclat de voix. On prendrait M. Berthelot pour un homme empaillé si parfois il n'avançait une main timide vers le traditionnel verre d'eau sucrée, et si de temps en temps if ne tirait pas ses énormes lunettes pour les essuyer délicatement avec son mou-

Tandis que M. Berthelot lit, la Chambre cause. Elle a l'air de dire : « Que nous conte ce ministre? Je n'ai que faire de ses sornettes. » Les malheureux stenographes tendent péniblement l'oreille au petit murmure

- Voyons! s'écria Richard en relevant la tête et en le regardant en face, vous êles un honnête homme, vous, monsieur Iriel; vous étiez employé, vous aussi, dans des maisons de banque, de commerce ; vous étiez gêné parfois, et vous auriez pu être tenté de commettre de ces infamies. Vous avez peut-être eu cette tentation, je l'admets... mais vous n'y avez pas cédé, vous êtes resié honnête homme. Et pourtant vous n'auriez risqué que voire honneur. Vous n'avez pas de famille, pas

d'enfant! Ab! ne m'en parlez plus, c'est infame! - Mon cher ami... Vous ne savez pas quelles

influences ont pu entraîner ...

- Non, encore une fois, il n'y a pas d'excuse!... Tenez!... je voudrais qu'il fût là, mon père!... pour lui dire que c'est hideux, ce qu'il a fail... pour le renier! Oui, je le renie!... Je ne suis pas le fils de cet homme-la!... Mais il est mort!... Dieu merci !

- Ohl

- Oui, c'est impie, c'est monstrueux ce que je dis là ; je le sais... Je ne le dirais pas à ma mère... Mais à vous, Iriel, je puis l'avouer... C'est une consolation pour moi de savoir mon père mort, de n'être pas être exposé à le connaître!

(A suivre.)

Abort taxast rows, to more round 1.

du lecleur. Pour le public, il lui est impossible de saisir un seul mot de la prose ministérielle.

Singulier ministre, incapable de dire deux mots devant le Parlement sans recourir à une lecture ! Que ne le laissait-on à ses fourneaux et à ses creusets?

Berthelot à l'instruction publique et Flourens aux affaires étrangères. Les deux pendants! Comme ils ornent élégamment le Cabinet actuel et comme ils témoignent de la richesse intellectuelle de cette gerrande démocratie si dédaigneuse des temps d'obscurantisme où la France n'avoit que des Sully, des Richelieu et des Colbert pour mi-

Samedi, au cours de la séance consacrée à la discussion du budget des colonies, Mer Freppel a appelé l'attention du gouvernement sur notre domaine colonial océanien dont l'importance deviendra considérable après l'achèvement du canal interocéanique de Panama.

L'éloquent prélata parlé surtout des Nouvelles-Hébrides et démontré l'importance qu'il y a pour la France à joindre ces îles au groupe de nos possessions océaniennes. Il a nettement établi que l'Angleterre n'a rien à voir dans cette question, et qu'aucune difficulté diplomatique sérieuse ne peut s'opposer à l'occupation des Nouvelles-Hébrides par la France.

MANŒUVRES INTÉRESSÉES

Les journaux anglais continuent d'être très pessimistes. Les bruits alarmants qu'ils répandent ont causé au Stock-Exchange une véritable panique. La baisse a été considérable et s'est produite sur toutes les valeurs. Les Consolidés sont tombés au début de 1/3 0/0, mais se sont cependant un peu relevés vers la clôture qui s'est faite avec 1/16 de baisse.

Des mouvements analogues ont eu lieu sur les autres valeurs et notamment sur les chemins de fer angleis. Le Métropolitain, après une chute de 3 1/4 0/0, a clôturé avec 1 3/4 0/0 de baisse.

Le Soleil explique cette panique, d'après une dépêche de Londres:

« Cette panique, causée par les inquiétudes que les correspondants des journaux continuent à manifester au sujet de la paix européenne, est en réalité tort peu motivée.

» La nouvelle la plus grave - qui a été publiée - est celle d'une concentration de troupes sur les frontières allemandes.

» Je crois cette nouvelle tout à fait controuvée. Il ne faut point oublier que la presse anglaise a généralement le désir de prolonger l'inquiétude actuelle dans l'espoir que les puissances, toujours tenues en alerte, finiront par se battre.

» Beaucoup de personnes ici voudraient que l'Autriche entrât en campagne contre la Russie. L'Angleterre a besoin d'un conflit austro-russe pour pouvoir attaquer la Rus-

810.

» Le Standard dévoile cette politique dans un article que je ne mentionnerais point s'il n'était pas toujours inquiétant de voir la presse d'un grand pays exciter à se battre deux nations comme l'Autriche et la Rus-

De son côté, la presse d'outre-Rhin mène la campagne électorale uniquement sur le dos de la France, dans l'espoir de soulever les protestations indignées de quelques organes importants de la presse de Paris et des départements.

Si la presse française évite le piège qui lui est tendu, les feuilles allemandes changeront promptement de langage et suivront

une autre tactique. Une grande réserve nous est donc commandée par la prudence aussi bien que par

LES ESPIONS A LYON

D'après les renseignements qui nous parviennent, un des individus arrêles à Lyon sous la prévention d'espionnage aurait avoué être né à Berlin.

La police continue ses investigations.

On prétend que le gouvernement est décidé à appliquer rigoureusement la loi sur l'espionnage votée le 18 avril 1886 à ces individus si leur culpabilité peut être

Quelques journaux républicains se demandent si les deux hommes arrêtés à Lyon « n'ont pas été envoyés dans cette ville avec

mission expresse de se faire arrêter, afin de marquer ainsi un mouvement anti-allemand dont on profiterait à Berlin pour les besoins électoraux d'abord et peut-être même pour quelque chose de plus grave. »

C'est bien possible. Et dans ce cas il faut avouer que M. le ministre de la guerre et son compère le directeur de la sureté ont donné comme des niais dans le piège l

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 24 janvier.

La Bourse est mauvaise, toute la cote s'effondre: 3 0/0, 80.20; 4 1/2 0/0, 109.

Les obligations foncières et communales à lots du Crédit foncier ont un marché animé. Les demandes portent surtout sur les obligations des emprunts 1879, 1880 et 1885 qui donnent lieu à de nombreux arbitrages. L'action descend à 1,358. La Société Générale est très ferme à 470 malgré

la lourdeur générale du marché. L'activité que cette institution déploie depuis le commencement

de l'année encourage les acheteurs.

On a de bonnes nouvelles de l'émission des obligations de l'Ouest-Algérien. Les demandes arrivent aux guichets de la Société Générale. Les conditions de la souscription séduisent l'épargne; on sait que les versements sont échelonnés jus-

Demandes nombreuses en polices spéciales A B de l'Assurance financière.

L'action de la Banque d'Escompte ne peut s'at-tarder lougtemps à ses prix actuels de 496 qui ne sont pas en rapport avec a situation.

On est à 600 sur l'action de la Société de Dépôts et Comptes courants. D'après les bilans du 31 décembre les bénéfices de l'exercice sont égaux à ceux de l'année dornière. Le dividende sera de

Le Pauama est assez ferme à 396. Le marché des actions de nos Chemins de fer est calme. Les obligations sont demandées.

Nonvelles militaires.

A la suite des essais de tenue qui ont eu lieu dans dissérents corps d'infanterie, le ministre a arrêté les dispositions suivantes:

La décision ministérielle du 6 février 4885 portant suppression des épaulettes pour les troupes d'infanterie est rapportée. Il sera fait usage à l'avenir et en temps de paix des épaulettes du modèle national de l'armée

Le 11º husbards, en garnison à Valence, sera, si nous sommes bien informé, dirigé, dans quelques mois, sur une des villes ciaprès : Epinal, Melun ou Saint Germain.

Il serait question de le remplacer à Valence par un batailien de chasseurs.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

CLASSE DE 1886

Hier lundi a commencé, à Montreuil-Bellay, le tirage au sort de la classe de 4886; il a eu lieu avjourd'hui à Saumur pour le canton Nord-Est, et se continuera demain mercredi à Gennes.

Le tirage au sort dans les autres cantons aura lieu, savoir :

Pour Saumur (Nord-Ouest), jeudi 27 jan-

vier, à une heure. Pour Doué-la-Fontaine, vendredi 28 jan-

vier, à deux heures. Pour Vihiers, samedi 29 janvier, à une heure et demie.

Pour Saumur (Sud), lundi 34 janvier à une heure.

On a trouvé, hier matin, sur la route du Pont-Fouchard à Saint-Florent, le cadavre d'un vieillard inconnu dans notre contrée.

Son identité ayant pu être constatée, on a su qu'il se nommait Pouillot, originaire de Langeais, agé de 74 ans, et se livrant à la mendicité.

Transporté à l'hôpital, il a été constaté que ce mendiant avait du s'enivrer la veille et que son élat ne lui avait pas permis de trouver un abri.

Tombé sur la route sans connaissance, il s'y est endormi et le froid de la nuit a déterminé une congestion.

HEER THE WHITE THE COL

Nos Tramways. — Dans ses « Letires Saumuroises » du Patriote, le Philistin écrit à la date du 21 janvier :

« Cette fois, c'est sérieux. Les travaux pour la construction des tramways caumurois ont repris lundi dernier; l'ancien entre-

preneur, M. Jolibois, à qui il était dû près d'une centaine de mille francs, a été complètement désintéressé et a passé la main. Son successeur a l'air de vouloir mener les choses rondement; de nombreux ouvriers sont occupés depuis luadi au placement des rails dans la traverse de Saumur pour relier la ligne de Saint-Hilaire-Saint-Florent à celle partant de la gare du chemin de fer d'Orléans et aboutissant à la maison centrale de Fontevrault. Nous allons donc être enfin débarrassés des fameux rails cannelés qui encombraient notre rue d'Orlésna depuis tantôt un an ; merci, mon Dieu! Enfin, tout est bien qui finit bien; oublions les ennuis du passé pour ne penser qu'à l'avenir. C'est pour le coup qu'on pourra aller en tramway manger les œufs de Pâques à Montsoreau! Doux espoir que j'avais caressé en vain l'an. née dernière, mais que certainement, du train où vont les choses, ne sera pas décu cette année. »

LES MANŒUVRES EN 4887

Fin du programme des grandes manœu-

Les officiers des missions étrangères assisteront aux manœuvres d'ensemble du 9° corps à Tours.

Quant à l'essai de mobilisation que proi ette le général Boulanger, il aura lieu sans le secours de l'armée territoriale.

Le corps d'armée qui l'effectuera sera dispensé des manœuvres; il ne sera désigné qu'au dernier moment, mais tout porte à croire que le ministre choisire entre le 8° corps (Bourges), où les difficultés de mobi-lisation sont jugées les plus grandes, et les 10° corps (Rennes), 11° corps (Nantes), et 17° corps (Toulouse).

Les réservistes seront convoqués du 25 août au 22 septembre, comme l'an dernier.

Hier, dans l'énumération des régiments qui prendront part aux manœuvres du 9° corps, nous avons cité, par erreur, d'après un journal de Tours, le 434° de ligne : le lecteur aura compris qu'il s'agissait du 435°, en garnison à Angers.

CONSEILS MUNICIPAUX

Les Conseils municipaux des communes du département se réuniront, pour la session ordinaire de février, le dimanche 6 du même mois. Cette session pourra durer quinze jours; elle sera close le 20 février.

Nous lisons dans plusieurs journaux de

« Depuis longtemps il se poursuit dans l'Ouest une campagne contre le service de la remonte. On prétend que le gouvernement fait des achats de chevaux à l'étranger, ce qui est absolument inexact, l'armée ne se remontant qu'avec des chevaux français.

» Mais le service de la remonte ne peut acheter tous les chevaux qu'on lui présente. Cer d'un côté il doit, dans une année, ne faire ses achats que progressivement et dans les limites des crédits alloués.

» Il ne s'agit pas d'ailleurs de comparer le nombre des animaux achetés à celui des animaux présentés, mais bien à celui des animaux présentés et bons pour le service.

» Les éleveurs voudraient pouvoir vendre les chevaux de choix aux marchands de chevaux, et réserver leurs rossignols à la remonte, ou du moins faire accepter des apimaux impropres au service. »

Par décision présidentielle du 17 janvier 4887, douze chefs de musique de régiments d'infanterie ont été nommés à la 4" classe de leur emploi.

De ce nombre fait partie M. A. Elfrique, l'excellent chef du 435° de ligne.

Par suite de cette décision, ces chess de musique sont assimilés aux lieutenants de 11º classe dans l'arme de l'infanterie et admis à jouir des prestations et rémunérations attribuées à ceux-ci.

On se rappelle que déjà, l'au dernier, M. Elfrique avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

LE MÉRITE AGRICOLE

On lit dans le Journal des Campagnes:

« A l'occasion du 4° janvier, le ministre de l'agriculture a conféré la décoration du Mérite agricole à un grand nombre de personnes. The Hall blacked in mollarup was the

» Parmi les nouveaux décorés, il en est peaucoup qui méritent à juste titre la récompense qu'on vient de leur décerner; malheureusement, nous trouvons dans la liste publice par le Journal officiel certains noms, suivis de cette mention: services exceptionnels. Nous nous demandons à qui ou à quoi ces services exceptionnels ont été rendus. Ce n'est certes pas à l'agriculture, car personne dans le monde agricole ne les connaît.

» Parmi ces noms, il en est un surfont qui a été accueilli par un rire général. Cependant la chose est plus triste que risible, car c'est se moquer du monde que de venir attacher sur la poitrine du sieur Vignaux le ruban vert réservé à ceux qui se sont distingués dans la pratique de la pre-

mière de nos industries.

M. Vignaux est un joueur de billard très connu; mais quel rapport peut avoir le billard avec l'agriculture? Prendrait-on, par exemple, au ministère de l'agriculture, des billes de billard pour des pommes de terre, et le tapis vert qui recouvre ce meuble pour une prairie? Va-t-on maintenant prostituer la décoration du Mérite agricole comme on l'a fait des palmes académiques, que l'on décerne à tous ceux auxquels on ne sait quelle récompense accorder. On sait que le ruban violet orne la boutonnière de certaines gens qui savent à peine lire et qui écrivent le mot orthographe en faisant cinq fautes. »

COUR D'APPEL D'ANGERS

A l'audience des appels correctionnels de jeudi, la Cour a condamné à six jours de prison le sieur Gallet, épicier à Mamers.

Gallet était fournisseur du 103° de ligne, et, pour augmenter ses bénéfices, il n'avait trouvé rien de mieux que d'ajouter 25 0/0 de fécule et de grignons (noyaux d'olive pul-vérisés) au poivre qu'il devait livrer à la commission des ordinaires.

M. le lieutenant-colonel de Lucinière le poursuivit devant le tribunal de Mamers, qui acquitta ce peu scrupuleux commerçant.

La Cour, pensant sans doute qu'on ne se joue pas ainsi de la sanié de nos braves soldate, a infirmé le jugement.

CONCOURS MUSICAL DES SABLES-D'OLONNE.

Une commission réunie à l'Hôtel-de-Ville a décidé qu'un grand concours d'orphéons, d'harmonies et de fanfares aurait lieu les 7 et 8 août.

Le règlement du concours sera prochainement envoyé à toutes les sociétés de France.

Double exécution capitale A ROMORANTIN

Hier matin, 24 janvier, a eu lieu à Romorantin l'exécution des époux Thomas, les parricides de Selles-Saint-Denis.

Ce crime n'est oublié de personne; on se rappelle que les époux Thomas brûlèrent toute vive leur pauvre vieille mère.

Les misérables accomplirent leur forfait avec un cynisme épouvantable. La fille alla

chercher dans sa paillasse de la paille afin d'activer le seu qui brûleit sa mère.

Après leur crime, ils allèrent se confesser et s'accuser. On se souvient aussi que le frère de la femme Thomas, leur complice, fut condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Hier lundi, à 4 heures du matin, on a donné lecture aux condamnés du rejet de

leur recours en grace.

Puis on a procédé à leur toilette. La femme Thomas a montré une vive résistance. Elle criait d'une voix déchirante au bourreau: « Qu'est-ce que vous me voulez? je ne vous ai rien fait à vous. Laissez-moi doncla

Les deux époux ont ensuite assisté à la messe. La femme a communié. Quant à Thomas, il a refusé les services du prêtre.

La guillotine avait été dressée sur la place d'armes, en face la Mairie.

Le service d'ordre était fait par des soldats du 443° de ligne, envoyés de Blois, et par quarante gendarmes en grande tenue.

Une soule considérable, qu'on pouvait évaluer à plus de 5,000 personnes, était massée autour de l'échafaud. It y en avait un grand nombre de montés sur des voitures. Toutes les fenêtres étaient garnies de têtes.

Etaient présents: tous les magistrats, le procureur de la République de Blois, les représentants de la presse locale, etc.

La voiture cellulaire est arrivée sur le lieu de l'exécution à 7 heures 30.

La femme Thomas a marché pendant environ 25 mètres, nu-pieds, en chemise blanche et la tête couverte d'un voile noir. Quand elle est arrivée à la guillotine, on a

ôté le voile et la chemise.

Elle a résisté énergiquement, et un side a été obligé de la traîner par les cheveux et de la tenir ainsi pour l'empêcher de remuer. Dans ces conditions, la planche a basculé et le couteau est tombé.

Alors, le bourreau prenant la tête par les cheveux l'a jetée dans le panier.

Thomas est venu ensuite, lentement, muet, impassible et ayant l'air de ne plus

savoir d'où il venait, ni où il allait. Il n'a opposé aucune résistance et l'exécution a eu fieu sans-difficulté.

A 7 heures 35, tout était terminé et la foule se retirait profondément émotionnée. Après l'exécution, les corps des deux époux ont été réunis dans le même panier et transportés au cimetière dans le même fourgon. NORTH BELLEVIEW OF THE PARTY OF THE

Une triste jeunesse!!

Chandray (Vosges). J'avais des battements de cœur depuis mon bas-âge; à cinq ans, les médecins me défendaient de jouer avec les autres enfants; à huit ans j'ai été à l'hôpital, et toujours sans être guérie. Ayant entendu vanter l'efficacité des Pilules Suisses, j'en ai fait venir trois boîtes à 1 fr. 50, elles m'ont complètement guérie. J'autorise M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Gram-mont, à Paris, à publier ma lettre afin que ceux qui souffrent de la même maladie prennent ses ex-cellentes Pilules Suisses, Maria I Atana, Lándica tion de la signature par la mairie de Chandra y.

CHRONIQUE THEATRALE

La spirituelle comédie, Un Conseil judiciaire, a été jouée samedi, sur notre scène, par la troupe de MM. Godfrin et de Langlay, avec le plus grand succès. Il y a, dans ces trois actes, une saine gaieté, une verve intarissable, un esprit facile et un comique de bon aloi : aussi les plus francs éclats de rire n'ont-ils pas cessé depuis le lever du rideau jusqu'au dénouement.

La toile se lève sur la salle du tribunal civil, où M. Thomeray vient demander l'interdiction de sa femme, dont les folles dépenses menacent de le ruiner. Il a pour défenseur Me Pagevin, un avoué grincheux mais austère, tandis que Pauline a pris pour la défendre Me Boisrobin, un jeune et brillant avocat, qui est la coqueluche de toutes les jolies femmes. La plaidoirie de M° Pagevin est un morceau de haute comédie et une des meilleures inspirations de la plume qui a écrit les Tribunaux comiques. L'exorde de l'orateur est empoulé, son style est emphatique, ses comparaisons saugrenues, ses coq-à-l'âne risibles, ses arguments grotesquement épiques. Boisrobin lui réplique avec finesse; il jette avec une ironique causticité l'encens le plus grossier à la tête de son confrère et réfute ses arguments avec une désinvolture plaisante. Cependant le tribunal ne se laisse pas toucher par cette brillante argumentation, et l'interdiction est prononcée: c'est Pagevin qui est nommé Conseil judiciaire de la jeune évaporée. La sémillante coquette ne trouve rien de mieux à faire que de tourner la tête à son Conseil; elle a pour l'avoué des paroles caressantes, des regards langoureux, des soupirs éloquents, des poignées de main expressives. Le cœur de Pagevin se fond, et il devient amoureux de la belle prodigue. Pour lui plaire, il lui paie ses fantaisies ruineuses, il laisse sa femme et il suit aux eaux de Royat celle qui l'a subjugué. Là, il n'a plus d'autre volonté que les caprices de Pauline; il lui meuble une villa, il lui achète des chevaux et il devient un gommeux.

Ces extravagances ne durent pas longtemps. Mme Pagevin tombe à l'improviste au milieu d'une sête et rappelle son infidèle à la réalité; le mari arrive aussi, il remercie l'avoué, reprend sa femme, et le pauvre amoureux, honteux et confus, regagne avec tristesse le foyer conjugal.

L'interprétation de cette pièce amusante a été au-dessus de tout éloge. M10 Jane Lepage a montré dans le rôle de Pauline un jeu fin et spirituel; elle a su plaire à son public par sa grâce exquise, sa distinction naturelle et sa coquetterie irrésistible. On a remarqué le bon goût de ses toilettes; dans la scène du prétoire, elle portait une robe de faille grise, recouverte d'une draperie de velours qui lui seyait à ravir; au second acte, dans la visite chez son Conseil, elle était habillée en grenadine rose, puis elle est revenue avec une toilette lilas, garnie de dentelles; ensin, à la soirée du casino, elle avait un costume en peluche rose : tout cela sortait de chez la bonne faiseuse et avait un cachet tout parisien. M¹¹⁰ Darell a donné du relief au rôle de madame de Strade,

grâce à son jeu plein de tact et de naturel. Mmº R. Broyère a rendu avec talent l'irascibilité, la jalousie et les emportements de Mme Pagevin; elle a plusieurs fois fait rire

toute la salle aux éclats. M. Paul Schaub a été un Pagevin des plus amusants. Il s'est montré dans ce rôle comédien habile et comique plaisant. Il est impossible de rendre avec plus de naturel la scène du tribunal; si vous avez vu ses gestes, si vous avez entendu sa voix passant par toutes les intonations, vous n'avez pu retenir votre rire. Comme il est grincheux et d'humeur revêche dans son étude, où il a toute la raideur de l'homme de loi ; mais ensuite comme il se transforme! Il devient élégant, parfumé, galant, et il suit les dernières modes. Toutes les nuances de ce rôle multiple, M. Paul Schaub les a exprimées avec un talent très sûr, très simple et très complet. M. Verdelet a joué le rôle de l'avocat Boisrobin avec beaucoup de finesse et d'intelligence; il a de la verve, de l'esprit et de la distinction. M. Cœury a dessiné avec un tact parfeit la physionomie d'Olivier. M. A. Georges a donné de la brusquerie au portrait qu'il a tracé du chirurgien-major Tubœuf. M. Bucaille a, dans le personuage de Courvalois, une tenue un peu guillerette et une belle hameur qui ne se dément pas un instant. Les autres rôles sont bien tenus par MM. Brunel, Gobin, Meyer et Paulet, et tous les artistes ont été rappelés à la fin de la soirée.

Le vaudeville assez froid, Un soir qu'il neigeait, a été bien joué par M. A. Georges, par M. Darell et par M. Brunel, qui ont été chaudement applaudis.

M. DOUESNEL - ÉPICERIE CENTRALE - prévient les amateurs de Choucroute, qu'il va, sous peu de jours, en recevoir un envoit de Strasbourg.

M. SENTEIN, curé à Hartein, canton de Castillon (Ariège), écrit à la Pharmacie continentale de Paris: « Monsieur le Directeur, dans l'intérêt de l'humanité, je vous autorise à donner la plus grande publicité à la note que, dans ma dernière lettre, j'ai consacrée à rendre hommage à l'efficacité réelle et merveilleuse des Pilules et Dragées Russes pour les maladies des voies digestives et respiratoires, vous ne pouvez trop accentuer les termes de ma vive reconnaissance. »

La soute guérissant, sans lui rien adjoindr les écontements anciens ou récents. Aspelition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le l'acon.
J. FERRÉ, Ph., 102, rus Richelleu, PARIS

Harché de Saumur du 22 janvier

	September 1		-
Blé semence (l'hect.)		Graine de trèfle 50k.	-
Blé nouveau (l'hect.)		- luzerne. 50k.	
From. 1" q. l'h. 77k.	16 50	- de lin 50k.	
Halle moyenne, 77k.		Foin (la charr.)780k.	70a75
Seigle 75k.	11 25	Luzerne 780k.	60à65
Orge 65k.		Paille - 780k.	
Avoine 50k.	9 25	Amandes en c. 50k.	
Fèves 75k.		- cassées 50k.	
Pois blancs 80k.	24 -	Cire jaune 50k.	190 -
- rouges 80k.	20 -		
Colza 100k.		Chanvres 1re qualité,	AN FIRST
Chenevis 50k.		les 52 k. 500	44 -
Farine, culas. 157k.	49 -	- 2' -	42 -
Huile de noix. 50k.	125 -	- 3°	40 -
CIDR	E DE	BRETAGNE	
La barrique		38 à 40 fr	

riva bientôt. Une servante se trouvait là. - Puis-je voir sœur Rosalie? s'écria-t-elle, au moment où celle-ci passait.

Tout en larmes, la fermière lui demanda s'il lui était possible de voir son fils.

Sœur Rosalie courait effarée, et, sans réfléchir, croyant que Geneviève avait appris la mort de Marcel:

- N'avez-vous pas rencontré les cercueils qui allaient à l'église? dit-elle.

- Quoi? que dites-vous? Les cercueils?... C'est mon fils que je vous demande.... mon fils.... il est blessé.... Pierre m'a dit qu'il était blessé.

- Hélas! mon enfant.... si j'avais su, dit la sœur.

- Il est mort le il est mort! Ah! mon Dieu!... Et je n'en savais rien !... Comment! ils l'ont toé, et l'on ne m'a rien dit, à moi, sa mère !... Je n'ai pas pu embrasser son cadarre! Mais c'est berrible!... Et ce sont ceux-là mêmes qui l'ont tué qui entourent son cercueil!... ce n'est pas possible... Ah! dites, c'est pour m'éprouver, n'est-ce pas?... C'est pour me faire peur... Il n'est pas mort mon enfant... ce n'est pas nous que Dieu voudrait punir ainsi Pourquoi?..... Il était si beau, mon Marcel... et si bon... il nous aimait tant !

(A suivre.)

O. MICHON.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN BILLET DE LOGEMENT

- Oui, continua-t-il, to petit était de l'escarmouche, et, ma foi! une balle l'a attrapé; ce ne sera rien; on l'a porié à l'hôpital; il en a pour longtemps. Tu sais! une balle dans la tête... cela ne se guérit pas de suite... que veux-tu? les soldats... c'est exposé à tout.... sœur Rosalie en aura soin... c'est une bonne fille, sœur Rosalie; elle nous connaît, elle gâtera notre garçon.... elle nous aime bien... elle aimait bien l'enfant.... tu sais, quand il était petit, elle lui faisait l'école.... je l'avais réclamé... on n'a pas voulu... c'est pas l'embarras..... il sera mieux là-bas..... Encoreheureux qu'il ait attrapé ça ici... c'est comme une bénédiction du bon Dieu..... il y en a tant qui sont restés loin de chez eux; on ne les reverra jamais, ces pauvres diables.... Tiens, le fils à la Jeanne, on n'a pas eu de ses nouvelles depuis qu'il est parti.... moi, j'ai cru qu'il était mort, notre enfant à nous... mais non.... je l'ai vu.... je l'ai embrassé... Dis-donc, femme, tu iras le voir, demain, à l'hôpital, n'est-ce pas ?

- Que dis-tu? mon pauvre homme, répondit Geneviève; comment veux-lu?... - Marcel est loin d'ici.

- Allons, allons, femme, je sals ce que je dis..... c'est vrai, au fait; tu ne sais pas toi... les soldats qui sont passés ici hier... c'était la division du général Vinoy, et Marcel en était, n'est-ce pas?

- Oui, dit Geneviève, plus inquiète.

- Tu vois bien il s'est battu, et une balle les balles, ça ne choisit pas, ça ne sait pas si ca va frapper un orphelin ou un fils qu'on attend, ça tue..... mais il n'est pas tué, lui..... il est blessé..... seulement noire Marcel.

- Ah! çà, mais c'est donc vrai tout de même, s'écrièrent les deux semmes, en se levant brusquement.

- Puisque je vous le dis.

- Nous crevions qu'on t'avait fait boire.

- Voyons, ai-je l'air d'être gris? Geneviève et Annelte se mirent à pleurer.

- Ne pleurez pas comme ça... ce n'est rien... une blessure.

- Mon pauvre frère... mon pauvre frère...

Le souper attendait depuis longtemps devant le feu. On le servit machinalement.

Le repas fut triste; Pierre courbait la tête; Geneviève aurait bien voulu aller de suite à l'hôpital pour savoir ce qu'il en était; mais il faisait nuit noire, et l'hôpital était gardé par des soldats; on ne l'eût point reçue.

- J'irai demain matin de bonne heure, dil-elle.

On fit une longue prière, et l'on se mit tristement au lit.

On ne dormit pas plus qu'on n'avait mangé, ce soir-là, dans la ferme de Pierre.

Le lendemain, à l'aube, Geneviève était sur

pied. Vite et vite, elle se dirigea vers l'hôpital. En passant devant l'église, elle fut arrêtée par un cortège sunèbre: huit cercueils posés sur des charrettes de paysans allaient à la file, accompagnés d'une escorte de soldats prassiens qui rendaient les honneurs.

La femme de Pierre se rangea un peu avec la foule et se signa en élouffant un soupir. Elle ne soupconnait pas, la pauvre mère, que son fils était là, sous l'un de ces tristes draps blancs, dont on avait recouvert chaque bière.

Elle ne vit pas autour d'elle des gens qui la connaissaient bien cependant, et qui la regardaient d'un air de compassion, car ils savaient, - Elle ignore donc la chose, murmuraient les

femmes entre elles? On ne lui a donc rien dit? Geneviève, après s'être signée une seconde fois, laissa passer le funèbre cortège; sa pensée était toute à son enfant qu'elle croyait blessé. Elle reprit en courant le chemin de l'hospice ot elle ar-

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Études de Mes Louis ALBERT, avoué-licencié à Saumur, rue de la Petite-Douve, nº 7, et de M° CHASLES, notaire à Angers.

Vente aux Enchères Publiques

Sur conversion de saisie immobilière,

DE VIEUX CHATEAU

Propriété du Pinpéan

AVEC SES DÉPENDANCES

Consistant en: bâtiments d'habitation et d'exploitation, jardin, parc, grande et petite avenues, terres et vignes,

Plusieurs autres propriétés, terres labourables, prés, vignes, bois et landes,

Le tout situé communes de Grézillé et de Chemellier.

Ces immeubles ont été saisis à la requête de M. Paul Robin, expert-comptable à Angers, agissant en qualité d'administrateur séquestre de la succession de dame Louise Baudron, veuve de seu M. Grégoire Bordillon, en son vivant propriétaire, rue Tarin, 31, à Angers, sur M. Urbain-Pierre Cailleau, propriétaire et expert à Grézillé, et par jugement en date du 18 novembre dernier, le Tribunal civil de Saumur a ordonné la conversion de la saisie en vente volontaire, par devant M. Chasles, notaire à Angers, après l'accomplissement des formalités

L'ADJUDICATION aura lieu par le ministère de M° CHASLES, notaire sus-nommé:

Pour les Immeubles situés commune de Grézillé, à la mairie de cette commune, à midi, les Dimanches **6 et 13 février** 1887 :

Et pour les Immeubles situés commune de Chemellier, à la mairie de cette commune, à midi, les Lundi 14 et Mardi 15 février 1887, et jours suivants, s'il est nécessaire.

Saumur, le 18 janvier 1887.

Pour extrait : Louis ALBERT.

Etude do M. DENARDEAU, notaire à Vernoil.

A AFFERMER

Pour la Toussaint 1887.

Le Moulin à eau du Loroux, sur la rivière du Lathan, commune de Vernantes, usine, bâtiments d'habitation et d'exploitation, cours, jardins, prés, terres labourables et pâtures.

Le mécanisme, monté au nouveau système, presque tout neuf, est en

S'adresser, pour voir le moulin, à M. Marandeau, Joseph, au Loroux, et, pour traiter, à M. Benardeau, noteire à Vernoil.

A VENDRE A L'AMIABLE Un Immeuble en bâtiment

Longueur 60 mètres, En un, deux ou trois lots,

Bonne position, au Pont-Fouchard. Toutes facilités de paiement.

S'adresser à M. Autran-Coulon.

A LOUER Pour la Saint-Jean 1887. GRANDE MAISON

Occupée par M. Chaussepied, rue de la Petite-Bilange.

S'adresser à M. GAGNEUX, propriétaire à Presles.

Au Comptant

Fûts vides à retourner Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur:

Vins blancs des Côteaux à 70, 80 et 100 francs la barrigue;

Vin rouge nouveau à 80 francs; Vin rouge supérieur à 100 francs;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs. Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 10 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur (359)

Propriétaires de Chevaux

Pour guérir promptement :

Seimes, Bièmes, Javards, Crevasses, Crapauds,

l'Onguent Souverain de A. PAJOT.

Seule Maison de vente, L. BONNEAU

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 et 9,

SAUMUR.

On trouve en la même maison: Brosserie, Cirage pour harnais, Eau de cuivre et tous articles pour l'entretien des voitures et harnais; Encaustique pour parquets et le Chromo extra siccatif pour carrelage; Plumeaux et Eponges, Verres à vitres, etc., Couleurs et Vernis.

Offres et Demandes

On demande voyageur, librairie, papeterie classique, cuentele faite, relations agréables; convient à un jeune homme au courant du mé-tier, exempt ou libéré du service militaire actif, sachant ou ayant de bonnes dispositions pour conduire un chevel. — Ecrire initiales L. B., poste restante, Tours.

Reccommodages et travaux neufs courants, cousus à la main. S'adresser, 13, Montée-du-Fort, en face la Retraite.

M. G. BESSON, ex-économe du Collège de Saumur, muni de bons certificats, demande une place de comptable.

Saumur, Imp. P. GODET.

ATELIER DE SCULPTURE ET MONUMENTS FUNÈBRES

SAUMUR, rue Beaurepaire, 16, SAUMUR

Tombeaux en pierre, marbre & granit, Caveaux de famille

Atelier en face le Cimetière de Saumor, route de Varrains. M. RUECHE garantit la solidité de ses travaux, étant connu, du reste, pour faire le mieux et au meilleur marché.

Chapelles couvertes en pierres de toutes provenances, garanties imperméables. Trente pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

Chirurgien - Dentiste

QUAI DE LIMOGES

Extraction, Aurification-Prix modéré.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 24 JANVIER 1887. Dernier cours. Valeurs au comptant Valeurs au comptant Valeurs au comptant Clotur précte Valeurs au comptant Clotur Dernier précéte cours. 81 20 » 83 40 p 199 50 788 75 OBLIGATIONS. Paris-Lyon-Méditerranée. Midi 84 10 (nouveau) . 1142 50 1115 1558 75 1558 4 1/2 %. (nouveau) . . . Obligations du Trésor. . . . Banque de France Villede Paris, oblig. 1855-1860 388 399 540 527 409 540 540 p 527 75 409 50 395 p 519 50 104 90 109 50 508 50 1865, 4 %... 1869, 3 %... 1871, 6 %... Midi 389 392 890 109 395 23 Orléans Ouest 875 b 875 Compagnie parisienne du Gaz. 1462 50 1467 393 4200 465 4225 1 467 50 888 389 390 Société Générale Bons de liquid. Ville de Paris. 389 50 Bons de liquid. Ville de Paris. Obligations communales 1879. Obligat. foncières 1879 3 %... Obligat. foncières 1883 3 %... Obligat. foncières 1883 3 %... 2: 100 584 583 25

GHEMINS DE FER - GARES DE

LETAT LIGNE SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS - MONTREUIL - DOUÉ SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR. Omn. Mixte Omn. Omn Omn matin matin soir soir soir Expr. Omn. Mixte Mixte Expr. Omn. Omn. | Mixte | Mixte | Expr. | Omn. | Omn. | Expr | matin | matin | soir | soir | soir | soir STATIONS 4 16 8 34 4 13 8 30 4 26 8 43 4 32 8 49 4 39 8 56 4 52 9 08 4 58 9 11 5 23 9 37 9 52 Saumur(orl.). Saumur(état). Saumur (or.). 7 57 11 54 3 06 3 18 1 33 Saumur(état). 4 13 4 26 4 52 5 » 5 11 5 20 5 27 6 50 7 03 7 09 8 31 10 31 8 37 10 45 6 50 7 03 7 29 8 31 8 37 8 30 8 43 9 08 8 10 12 09 8 19 12 18 8 32 12 31 5 54 6 03 6 14 Nantillyhalte. . Varr.-Chacé . . Vernantes 8 32 12 31 Noyant Méon 8 59 12 59 10 07 14 2 57 2 11 4 04 6 38 11 45 Chât -d-Loir 10 07 14 2 57 2 17 5 09 7 45 12 32 9 11 15 2 07 11 24 2 09 11 57 2 28 3 16 2 52 10 40 5 » 7 17 7 29 7 33 7 59 8 10 9 02 11 3 9 19 11 15 - (dép.). . le Vaudelnay. . 9 29 9 40 9 50 4 25 10 » 5 17 16 11 5 44 10 22 Brézé s.-Cyr. Montreuil (a). — (dép.). Thouars . . . Baugé)))))) 2 55 Doué. . D D Loudun.... Omn. Mixte Marc. Omn. Omn matin matin matin soir soir Omn. Mixte Expr. Mixte Omn. Omn. Expr. matin matin soir soir soir soir soir. Omn. Expr. Omn. Omn. Expr. Omn. matin matin matin STATIONS STATIONS STATIONS 1 37 1 44 1 51 2 01 Chât .- d-Loir. . 12 50 6 15 3 56 9 11 4 24 9 12 10 09 4 53 9 45 10 28 5 02 9 54 10 31 5 17 10 09 5 24 10 17 5 29 10 22 5 38 10 30 5 40 » 10 58 Noyant Méon. . Vernantes . . . 9 07 12 16 9 16 12 34 9 26 12 48 6 28 6 35 8 20 8 30 8 40 8 42 . 11 27 12 57 3 10 7 98 . 11 40 3 3 39 8 n . 12 n 3 51 8 11 Loudun . . . 5 56 6 15 6 25 1 23 le Vaudelnay. . . Montreuil (a). . . 12 40 2 03 2 23 2 38 . 12 » 5 3 51 8 11 . 12 10 5 4 8 20 . 12 22 1 35 4 11 8 30 — (dép.). . . Nantilly. . . . Saumur(état). . . Saumur(orl.). . . 6 57 9 45 7 18 10 08 7 27 10 22 7 34 10 29 1 1 » » » 6 57 7 34 9 45 1 1 2 23 10 31 2 51 » 3 02 0 2 46 2 51 3 02 3 01 7 45 10 42 7 47 Varr.-Chacé . Nantillyhalte. 1 28 3 01 10 58 Saumur/état). Saumur(orl.). SAUMUR - PORT-BOULET - CHINON BOURGUEIL SAUMUR Mixte Mixte Mixte Omn. Omn. Omn. STATIONS Omn. Omn. Omn. Mixte Omn. Mixte matin soir. soir. STATIONS STATIONS matin soir soir soir matin Saumur. Port-Boulet . SOIT 8 21 8 56 9 07 3 23 8 20 12 18 4 55 8 30 12 30 5 05 Saumur. . . 7 43 4 41 8 58 8 10 5 02 9 22 9 04 7 06 10 30 Bourgueil. . . Port-Boulet. . Port-Boulet . . Saumur.... 9 04 1 15 7 06

DE LA Maison HAFFNER Aîné

Seul représentant pour le département de Maine et-Loire,

UL GODET IMPRIMEUR, SAUMUR.